INVENTAIRE 3656

QUELQUES IDÉES SOUMISES

PAR M. DE SAINT-SIMON

A l'Assemblée générale de la Société d'Instruction primaire.

QUELQUES
IDÉES SOUMISES

PAR M. DE SAINT-SIMON

A l'Assemblée générale de la Société d'Instruction primaire.



Messieurs,

L'école que nous avons formée à Popincourt a été un établissement mal conçu et mal exécuté: cette école, se trouvant située dans un quartier pauvre, peu populeux, et très-éloignée de la partie de Paris habitée par les gens riches, ne pouvoit remplir nos vues sous aucun rapport. Je suis allé visiter cette école il y a peu de jours; voici les renseignemens que j'ai recueillis.

1°. Il y a bien cent soixante-dix enfans d'inscrits, mais il n'y en a guère que la moitié ou les deux tiers qui assistent habituellement aux leçons. Le voisinage de l'école étant mal peuplé,

c'est de quartiers éloignés que les enfans viennent. Les parens veulent en général les conduire ; et le mauvais temps, ou des affaires qui leur surviennent, sont des raisons trop fréquentes de faire manquer l'école aux élèves : de manière que leur instruction étant souvent interrompue, il est impossible d'obtenir des résultats satisfaisans.

2°. Cette école, à raison de son éloignement, n'a encore été visitée par aucune personne dont la protection puisse être utile à notre entreprise.

3°. Une chose très-importante a été négligée dans l'établissement de cette école : ce sont les demi-cercles en fer, fixés dans la muraille, qui, au moyen d'une charnière, se baissent et se relèvent à volonté. Il est impossible de maintenir un ordre satisfaisant dans les pelotons de lecture sans cette précaution.

4°. L'enseignement se fait très-mal ; je ne prétends point que ce soit la faute du maître ; je crois que la véritable cause est celle que je vais dire. Il y a un comité de huit membres, chargés d'inspecter cette école ; chacun des membres de ce comité a le droit de faire au professeur les observations qui lui paroissent convenables : il en résulte que le professeur ne sait à qui entendre, et qu'il est dans l'impossibilité de suivre une marche régulière. Je vous ai déjà engagés plusieurs fois, Messieurs, à fixer votre attention sur

cet objet : tant que vous ne remédierez pas à cet inconvénient, notre école, qui doit être un modèle, se trouvera très-inférieure à celles qu'a établies le Gouvernement. C'est ce qu'on voit aujourd'hui : l'école de la rue Saint-Jean-de-Beauvais est infiniment mieux conduite.

» Le moyen d'y remédier est bien simple : rendez votre comité d'inspection aussi nombreux que vous voudrez, mais que le président de ce comité soit le seul qui ait le droit de faire des observations au professeur (1).

5°. Une grande faute a été commise aussi dans le choix qu'on a fait du local de Popincourt. La première condition, Messieurs, pour le succès de l'enseignement mutuel, est que le professeur dont la classe est extrêmement nombreuse puisse surveiller tous ses écoliers, et par conséquent les avoir toujours sous les yeux : or, dans la classe de Popincourt, il y a deux rangs de poteaux qui laissent le moyen aux enfans de se soustraire à la surveillance continue du professeur.

» L'établissement que nous avons fait à Popincourt n'a rien valu, celui que nous voulons faire

(1) J'insisterois à ce que M. l'abbé Gaultier, qui a fait de l'instruction l'occupation de toute sa vie, fût nommé président de ce comité.

a la Halle aux Draps ne vaudra rien; et ce que nous pouvons faire de mieux, est de renoncer à ce projet dès ce moment. Je pourrois vous donner une multitude de raisons pour vous prouver que le local ne nous convient pas; je me bornerai à vous en présenter trois.

1°. Les abords en sont sales et dégoûtans, au point que vous ne pouvez pas espérer de voir jamais visiter l'école par des personnes dont l'opinion puisse servir vos succès.

2°. Les enfans du quartier, qui sont ceux appelés à la fréquenter, sont précisément les plus mal vêtus et les plus mal élevés de tout Paris.

3°. Ce local peut d'un jour à l'autre être réclamé par les besoins du commerce, et vous courez par conséquent les risques à tout moment de vous en voir privés.

Il avoit été question, il y a quelques mois, que nous pourrions obtenir un local dans le terrain des Petits-Pères, et l'on a dit, à cette époque-là, que ce local ne nous convenoit pas, par la raison qu'il y avoit peu d'enfans dans ce quartier. Sûrement il y a dans ce quartier peu d'enfans en guenilles; mais les enfans en guenilles sont-ils les seuls enfans pour nous?

On a dit encore que nous ne pourrions obtenir aux Petits-Pères qu'un terrain, et que votre établissement exigeroit une construction qui dépas-

seroit nos moyens. A cela je réponds : 1°. que nous pourrions faire des arrangemens relativement à cette construction, qui nous donneroient les moyens de l'exécuter ; 2°. qu'il est possible de trouver, dans le même quartier, des locaux tout bâtis, dont nous n'aurions que le loyer à payer. Je suis certain de cela, car il y en a eu, à ma connoissance, deux de loués depuis que nous nous occupons de cette affaire, et que l'un et l'autre auroient convenu.

Nous devons, Messieurs, faire tous nos efforts, consentir à tous les sacrifices nécessaires, pour que notre école soit un modèle. Nous devons offrir à ceux qui la visiteront un spectacle intéressant et même agréable. Ce n'est pas seulement sous le rapport de l'instruction que nous devons nous occuper de cet établissement. Il y a des détails accessoires auxquels nous devons aussi songer ; les idées que notre collègue M. de Greffulhe nous a communiquées à ce sujet, lorsqu'il nous a généreusement proposé de faire à lui seul les frais d'établissement d'une école de cette espèce, auroient dû fixer davantage l'attention de la Société.

Je désirerois, Messieurs, que notre école fût placée dans un quartier central, riche et populeux. Je désirerois que le local dans lequel se fera

la classe, fût rendu agréable à l'œil, et qu'il fût tenu avec une propreté recherchée; je désirerois que les enfans qui fréquenteroient l'école fussent convenablement vêtus, et qu'ils ne fussent pas mal élevés, c'est-à-dire je ne voudrois pas qu'ils fussent pris dans la classe la plus pauvre, mais choisis parmi ceux des ouvriers qui jouissent de quelque aisance (1); enfin, je désirerois que le professeur joignît à une capacité complète en instruction des manières polies et engageantes, et peut-être même l'avantage d'une tournure et d'une figure agréables.

Messieurs, ne rougissons point de chercher à séduire; déterminons par tous les moyens pos-

---

(1) L'amour-propre de beaucoup de parens seroit choqué, m'a-t-on dit, de la proposition qui leur seroit faite d'envoyer leurs enfans à une école gratuite; on a trouvé, relativement à l'école de Popincourt, cette disposition d'âme chez des personnes très-pauvres; on doit s'attendre à la rencontrer, d'une manière bien plus prononcée, dans une classe plus aisée. Eh bien! pourquoi la Société ne consentiroit-elle pas à recevoir un prix modéré de ceux qui voudront payer? Je lui propose d'accepter l'argent qui lui sera offert par les parens dont elle instruira les enfans; et, pour ennoblir en quelque façon cette recette, je l'invite à recevoir au nombre de ses membres les parens payans, dont la contribution se sera élevée à la somme de vingt francs, prix obligé de notre souscription.

sibles les personnes de la classe riche à visiter nos écoles, et à fixer leur attention sur la méthode que nous avons entrepris de propager. Si vous daignez mettre vos soins aux choses que je viens d'indiquer, nos écoles seront visitées par ceux qui peuvent nous servir, ceux qui les auront vues y conduiront leurs amis, et chaque partisan que nous acquierrons nous en procurera d'autres.

Notre première intention a été de ne nous occuper que de la classe la plus indigente : notre principal objet étoit l'établissement d'écoles dans les campagnes ; mais nous ne connoissions alors que très-imparfaitement, que très-superficiellement la méthode que nous entreprenions de propager, nous ne la connoissions que théoriquement.

Depuis l'établissement des écoles à Paris, nous nous sommes convaincus que cette méthode est applicable à presque tous les genres d'enseignement; et, par les efforts que nous avons faits pour la répandre, nous nous sommes trouvés en état de juger combien il est difficile d'établir nos écoles dans les villages.

Il me paroît que vous devez abandonner le premier projet que vous aviez conçu; il me paroît que vous devez vous attacher exclusivement, au moins pour le moment, à l'établissement solide de la méthode dans Paris. Je vous rappelle, à l'appui

de cette invitation, que les villes de province s'empressent toujours d'imiter Paris.

Je vous engage aussi à ne point borner vos soins à l'enseignement de la dernière classe de la société : l'accroissement des lumières de la classe moyenne est plus facile et plus utile à opérer. Je pense que c'est essentiellement de l'instruction de cette classe que nous devons nous occuper d'abord. Je considère les propriétaires comme la première classe, ceux qui possèdent une industrie comme la classe moyenne, et ceux qui n'ont que leurs bras comme la dernière.

Enfin, Messieurs, je vous engage à ne pas borner l'enseignement des enfans aux simples études primaires, je vous invite à préparer l'établissement d'une école secondaire.

L'expérience a prouvé que, par notre méthode, dix-huit mois suffisent pour enseigner à un enfant à lire et à écrire. Les ouvriers de la classe intelligente, qui est celle avec laquelle je pense que nous devons surtout avoir des rapports, font, en général, suivre les écoles à leurs enfans pendant trois ou quatre ans : ainsi, il restera au moins deux années d'instruction à leur donner, et nous pouvons leur faire employer ce temps de la manière la plus utile et la plus profitable pour eux. Ceci, Messieurs, mérite de fixer toute votre attention, c'est le moyen de donner à la France

l'avantage de posséder une classe d'ouvriers d'une instruction supérieure à l'instruction des ouvriers dans les autres pays.

J'ai communiqué, Messieurs, à notre conseil d'administration les idées que je viens de vous soumettre ; j'aurois désiré qu'elles vous fussent présentées par lui ; et c'est par la raison qu'il n'a fait qu'un accueil très-froid à mon opinion, que je crois bonne et utile, que je prends la liberté de vous l'adresser directement.

En me résumant, Messieurs, je dis que notre établissement de Popincourt ne vaut rien ; que celui projeté à la Halle aux Draps ne vaudra rien ;

Que nous devons dépenser tout l'argent qui sera nécessaire, pour nous procurer le local le plus propice aux vues que j'ai exposées ; et que nous devons faire tous les sacrifices nécessaires pour rendre son aspect agréable, et pour que notre école en action présente, sous tous les rapports, un spectacle vraiment séduisant ;

Qu'il est possible et même facile de réaliser ce projet ; que nous trouverons très-facilement un local convenable dès que nous consentirons à faire le sacrifice nécessaire pour nous le procurer ;

Que les vues d'économie qui nous porteroient

à ne point faire ces dépenses, seroient des vues ruineuses.

C'est un intérêt général pour l'espèce humaine que la propagation des connoissances ; accréditer et professer la méthode la plus propre à répandre les connoissances acquises, c'est servir l'intérêt commun de tous les hommes, c'est exercer une action *philanthropique*.

La *Société d'Instruction primaire* en France exerce donc une action vraiment philanthropique : mais est-ce-là tout son objet? est-ce-là qu'elle doit mettre tous ses moyens?

La France, pour qui la *Société* travaille, a bien sa part dans les intérêts communs de l'espèce humaine ; mais elle a aussi d'autres intérêts qui lui sont personnels ; elle a son but particulier, vers lequel elle se dirige, pour lequel elle veut que ses enfans soient élevés.

Quel est l'objet présent de la nation françoise? Par quels moyens la méthode d'instruction primaire pourroit-elle être employée à aider la nation dans la poursuite de son objet? Ce sont deux questions si importantes à la *Société*, qu'il est étonnant qu'elle ne se les soit pas encore proposées.

Et d'abord, la nation françoise, dans l'état présent des choses, a de grandes charges à supporter, de grands engagemens à soutenir; elle le sent. Elle sent aussi que c'est par le travail et l'industrie que les richesses se produisent et que les dettes s'acquittent. Son objet c'est donc l'industrie.

Quant à la seconde question, j'invite la *Société* à fixer son attention sur une proposition que je lui ai faite, et que je vais lui reproduire.

En France, les enfans des ouvriers intelligens, et par conséquent aisés, fréquentent ordinairement les écoles pendant trois ou quatre ans, et ce temps est à peine suffisant pour leur apprendre la lecture, l'écriture et un peu d'arithmétique. Il est maintenant constaté par l'expérience, qu'au moyen de la méthode employée dans nos écoles, dix-huit mois suffisent pour donner cette instruction aux enfans qui suivent exactement les leçons. Il reste donc (sans dépasser les limites ordinaires du temps consacré à l'éducation scolastique des enfans appartenant aux ouvriers aisés), de dix-huit à trente mois que l'on peut employer à leur faire acquérir d'autres connoissances.

J'invite la *Société* à proposer un prix pour celui qui lui présentera le mémoire dans lequel les deux questions suivantes seront traitées de la manière la plus satisfaisante.

1°. Quelles sont les connoissances de l'utilité la plus générale, relativement à l'industrie, qui puissent être enseignées, dans le cours de dix-huit à trente mois, à des enfans sachant lire, écrire et compter?

2°. Quelle est la manière d'appliquer la méthode employée dans nos écoles à l'enseignement de ces connoissances?

Je propose ensuite de former un comité composé, d'une part, de personnes livrées spécialement à l'étude des sciences positives, telles que MM. Francœur, Hachette, Thénard, Ampère, et, d'autre part, de personnes dirigeant de grandes entreprises, telles que MM. Ternaux, Perrier, Delessert, Breguet, Père, et de charger ce comité de préparer l'organisation d'une école secondaire.

Je propose, enfin, de réclamer à cet égard les conseils et les secours de la Société d'Encouragement. Cette Société nous a déjà rendu de grands services : c'est à elle, en quelque sorte, que nous devons notre existence, et elle est personnellement intéressée à l'établissement dont je viens de parler.



De l'Imprimerie de CELLOT, rue des Grands-Augustins, n° 9.